Pour votre sécurité et la sécurité des agents ne pas dépasser les véhicules en intervention.











Comment vous préparer à l'hiver ?

- ✓ Surveillez l'usure de vos pneus, équipez-vous de pneus « hiver ».
- √ Vérifiez le circuit électrique (batterie, alternateur) le moteur (huile, filtre, antigel), les freins, l'éclairage, les essuie-glaces et lave-glaces (changez les balais avant l'hiver).
- Munissez-vous d'accessoires : raclette, balayette, bombe antigivre, chiffons...

Anticipation et prudence s'imposent :

- ✓ En période hivernale, la situation peut évoluer très rapidement. Il est donc conseillé de rester prudent, même si la route vous parait normale, car vous pouvez rencontrer à tout moment du verglas localisé.
- ✓ Evitez toute manœuvre brutale : veillez à ralentir sans bloquer les freins pour éviter les dérapages, débrayez.
- ✓ Gardez vos distances de sécurité, même si la route a été salée.
- En présence de phénomènes hivernaux (verglas, neige, brouillards givrants...), ne prenez pas la route sans équipements adaptés.







CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

DIRECTION DES ROUTES ET DU PATRIMOINE PAYSAGER

99 Avenue Winston Churchill - BP 10222

Coulounieix-Chamiers - 24052 Périqueux cedex

Téléphone: 05 53 06 87 00 Fax: 0146525548 Courriel: c.crise@dordogne.fr

L'information routière

Le site Internet www.inforoute24.fr

Une cartographie est mise en ligne tous les matins à 7h sur les conditions de circulation sur le département. Il est réactualisé plusieurs fois par jour, au besoin, en situation de crise, afin de donner une information correspondant au mieux à la réalité du terrain.

Un numéro vert 0800 024 001 (numéro gratuit). Un message est mis en ligne quotidiennement à 7 h et donne un état du réseau et des conditions générales de circulation. Il est réactualisé plusieurs fois par jour, au besoin, en situation de crise, afin de donner une information correspondant au mieux à la réalité du terrain.

Le site Internet du Conseil départemental : www.dordogne.fr

Il propose sous forme cartographique les éléments d'information accessibles sur le numéro vert.

Le bureau exploitation routière :

Bureau opérationnel en charge de l'organisation et des outils d'information routière. Un technicien y est joignable : de 8 h 30 à 17 h au 05 53 02 59 70 ou sur c.crise@dordogne.fr

SERVICE HIVERNAL **SUR ROUTES DÉPARTEMENTALES**

ÉTAT DES ROUTES:

www.inforoute24.fr N° 08000 24 001

Numéro gratuit



DIRECTION DES ROUTES ET DU PATRIMOINE PAYSAGER





Le service hivernal

C'est un service public assuré par des équipes spécialisées. Il regroupe l'ensemble des actions permettant de lutter contre les aléas climatiques affectant le réseau routier dans le souci d'assurer la sécurité de tous les usagers.

À savoir :

- ✓ la surveillance de l'état de surface des routes,
- ✓ les traitements précuratifs (intervention lancée au plus prés du démarrage de la perturbation) par salage, lorsque notre connaissance et la fiabilité des éléments météo nous permet d'anticiper,
- ✓ **les traitements curatifs** (salage ou raclage) après ou pendant le phénomène.

Les effectifs mobilisés

- ✓ 21 équipes opérationnelles (composées de 3 personnes en astreinte hebdomadaire) du début décembre à la mimars de l'année suivante, bénéficiant chacune de matériel de surveillance et d'intervention et réparties sur l'ensemble du territoire départemental.
- ✓ Un bureau exploitation routière, au siège de la DRPP, en charge de la coordination des actions et de la communication quotidienne sur l'état des routes.
- ✓ Un cadre d'astreinte à la DRPP et à la Direction Générale en cas de situation exceptionnelle.

Informations sur l'état des routes départementales :

www.inforoute24.fr

(Mise à jour quotidienne)

N° 08000 24 001

(Numéro gratuit - Mise à jour quotidienne)

www.dordogne.fr





PRIORITÉ D'INTERVENTION NATURE DES INTERVENTIONS

CLASSE 1
Réseau structurant
prioritaire

CLASSE 1 BIS

Autre réseau

structurant

Les 860 km du réseau structurant sont surveillés et traités au besoin quotidiennement (24 h / 24) tant prioritairement que qualitativement.

Cela concerne 60 km surveillés et traités uniquement pendant les heures de service et week-end pour leurs spécificités climatiques locales. CLASSE 2
Réseau principal

650 km de réseau traité uniquement après achèvement des opérations sur les voies de classes 1 et 1 bis, pendant les heures ouvrables.

CLASSE 3
Réseau ordinaire

Il s'agit d'environ 3500 km de réseau à très faibles enjeux de trafic sur lesquels il n'y a ni surveillance, ni intervention curative.





Villes Principales

Réseaux traités en Classe 1

Réseaux traités en Classe 1 Bis

Réseaux traités en Classe 2

